

## Le rôle d'un conseiller stratégique pour le numérique

**Présentation :** Mehdi Gharsallah, conseiller stratégique pour le numérique du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

### Quelles sont les fonctions d'un conseiller stratégique pour le numérique au sein du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ?

Le poste de Conseiller stratégique pour le numérique a été créé à l'été 2016. C'est un poste qui consiste à donner toute la visibilité nécessaire aux projets numériques du ministère, de ses opérateurs, des établissements et organismes. Son rôle est aussi d'apporter à la Direction générale la lisibilité qui va lui permettre d'arbitrer ou de prendre une décision. Il s'agit donc principalement d'avoir une vue globale et cohérente des enjeux et objectifs de la transformation numérique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### Quelles sont vos missions ?

Ma mission de coordination s'étend sur l'ensemble du périmètre du numérique. Ce qui englobe : les infrastructures, les SI applicatifs, les nouveaux usages, la pédagogie, la vie de campus... Pour illustrer la variété des missions, on peut mettre quatre exemples en exergue.

Le premier concerne à la fois le fait de rendre plus performant le système d'information de l'ESR, mais aussi la modernisation des *data center*. Sur ces deux thématiques je travaille bien sûr avec :

- l'Agence de mutualisation des Universités et Etablissements (Amue), nous avons d'ailleurs signé un nouveau contrat quinquennal fixant ses grandes orientations
- le comité de pilotage Infranum qui anime un processus de labellisation des datacenter en France

Le deuxième concerne les données. Je travaille sur les moyens qui permettraient d'accélérer la mise à disposition de jeux de données ouverts, ou encore de formaliser une politique sur la gestion des données personnelles dans l'Enseignement supérieur. Sur ces sujets, les services communs de la :

- direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)
- direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) sont à la manœuvre ainsi que le comité de pilotage SI ESR.

Le troisième concerner ma modeste contribution à la révolution pédagogique. Dans ce cadre-là je travaille avec :

- le conseiller stratégique pour la pédagogie (Philippe Lalle)
- la mission sur la pédagogie et le numérique (Mipnes)
- des acteurs publics (par ex. Fun-Mooc) ou privé

Le quatrième concerne la modernisation des pratiques du Ministère et la valorisation des actions de la DGESIP dans tout l'écosystème de l'enseignement supérieur. Sur ce sujet je m'appuie sur les actions de notre pôle de coordination des affaires générales et bien sûr sur le département de la communication du Ministère.

## Parmi ces missions laquelle vous semble la plus stratégique ?

J'ai deux convictions fortes. D'abord que le développement de nouveaux usages du numérique dans l'ESR passe par des investissements massifs dans les infrastructures. Ensuite que les investissements qui sont initialement principalement dédiés à la recherche servent au bout du compte les autres missions de l'enseignement supérieur.

Donc, sans hésitation, je pense que la question de l'aménagement numérique du territoire et en particulier en ce qui concerne les infrastructures et les Data Center est centrale aujourd'hui. C'est la clé de voûte qui nous permettra de moderniser nos établissements, nos applications, de développer de nouveaux usages, de contrôler nos données etc.

Aujourd'hui nous avons un grand nombre de data center que nous devrions rationaliser et moderniser. On ne peut pas imaginer :

- conduire la transition numérique à la fois dans la recherche et dans l'enseignement supérieur
- imaginer de nouveaux services pédagogiques

sans pouvoir s'appuyer sur des infrastructures de très haut niveau. C'est dans cette direction que devraient être dirigés nos investissements pour conduire les transformations qui nous attendent.